

Atlas 2019 des oiseaux du Gard
Atlas des oiseaux Nicheurs du Gard - 1985-1993
Edités par le CO Gard

**Liste des oiseaux présents dans
le bois des Lens**

J'ai établi la liste suivante en compilant les données concernant le bois des Lens, à partir des cartes et des commentaires figurant sur deux atlas établis et édités par le Centre Ornithologique du Gard. Dans ces atlas le bois des Lens est considéré comme un district biogéographique d'une superficie de 95 km² et porte le n° 10.

Atlas 1985 - 1993 : *cet ouvrage est épuisé. Je me suis permis de reproduire intégralement la présentation du district biogéographique du Bois des Lens qui y figure. Il faut noter que cette description est faite peu de temps après le grand incendie de 1990.*

Entourée de plaines peuplées, cette "montagne-île" apparaît singulièrement déserte et sauvage. Elle était le refuge inextricable des Camisards. Savez-vous que les armées du Roi Soleil avaient envisagé de la brûler pour en déloger ces irréductibles ?

Avec une altitude moyenne de 250 m (point culminant au Mounier à 282 m), le Bois de Lens se dresse à la croisée des grandes dépressions du Gard, celles de Lédignan, d'Uzès et de Sommières. Outre son altitude sensiblement plus élevée que celle des bassins voisins, sa forme allongée, 5 km de large au plus et 20 km de long, renforce l'impression de barrière que donne ce massif. Avec une superficie de 95 km² c'est un des plus petits districts du Gard.

Ce massif calcaire correspond en fait au flanc oriental du dôme de Lédignan qu'il épouse parfaitement. Son orientation est donc approximativement nord-nord-est/sud-sud-ouest. Les couches sédimentaires sont ainsi très inclinées avec des pentes supérieures à 15%. Dans cette succession de couches plus ou moins tendres, l'érosion a favorisé par endroits la présence de petites corniches de hauteur toujours modeste.

Si on excepte le petit ruisseau intermittent de l'Auriol, le réseau hydrographique est presque inexistant. Notons la présence de la vallée sèche du Doulibre qui s'encaisse dans un des plus petits canyons de notre département.

On entre dans ce district de plein fouet dans le domaine du chêne vert, surtout noté en garrigues boisées ou non, plus rarement en taillis. Le pin d'Alep est localement présent en futaies. C'est un district forestier - la couverture forestière avoisine les 85% . Suite aux incendies, les landes ne sont pas rares de même que les friches, à cause de la déprise agricole.

Avec moins de 5% de la superficie du district en S.A.U., le Bois de Lens est notre district le moins cultivé. Les terres agricoles sont rares : la cuvette de Robiac n'est plus exploitée que sur un tiers de sa surface et seules les terrasses de Montagnac et le val de l'Auriol sont occupées par la vigne et quelques céréales.

Synthèse avifaunistique :

Écarté des grands courants touristiques et agricoles, ce milieu est préservé, homogène, facilement identifiable. La relative pauvreté avifaunistique du Bois de Lens (67 espèces) s'explique par sa grande homogénéité. En effet ce massif est le domaine par excellence de la garrigue boisée, celle du chêne vert. On y retrouve sans surprise les fauvettes méditerranéennes, à l'exception de la Fauvette à lunettes qui ne trouve pas ici les garrigues très basses à chêne kermès qu'elle fréquente. Hormis la Poule d'eau peu difficile, les oiseaux

d'eau sont bien sûr absents, mais aussi les pics (seul le Pic vert a été donné possible) : les futaies de résineux sont rares et trop jeunes, et le val de l'Auriol n'offre que quelques maigres lambeaux de ripisylves. Le faible impact anthropique pouvait laisser espérer la présence d'espèces farouches comme de nombreux rapaces diurnes. Ce n'est pas vraiment le cas : sept espèces seulement. Malgré le canyon du Doulibre, la faiblesse des milieux rupestres nous prive des espèces qui y sont inféodées, elles ne peuvent ici se rencontrer que dans les anciennes carrières (Merle bleu). Les rares milieux ouverts sont des cultures mais surtout des friches. L'engoulement y est bien représenté, quelques guêpiers se satisfont de maigres talus marneux pour nicher.

Atlas 2009 – 2017: *Le bois des Lens est évoqué par un très beau texte de Denise Courtin et Gill Bousquet. Je n'en cite que la partie analysant l'évolution de l'avifaune et du milieu entre les deux atlas.*

La comparaison des chiffres actuels à ceux de l'ancien atlas de 1993 : 84 espèces (55 certaines, 20 probables et 9 possibles) recensées contre 67 (56 certaines, 5 probables et 6 possibles) pourrait permettre l'optimisme. Une étude plus fine met en doute cette première lecture.

Sept espèces de l'atlas précédent ne figurent plus dans la liste actuelle : quatre d'entre elles déjà signalées en statut précaire (le traquet oreillard, le monticole bleu, le grand corbeau et le gobemouche gris) ; deux autres, l'alouette des champs et l'effraie des clochers sont clairement affectées par la fermeture des landes et pelouses. Quant à la gallinule poule-d'eau, les assecs répétés, ces dernières années, de l'Auriol ont eu raison de sa présence, Sur les 22 espèces dites « nouvelles » il convient de garder prudence. En effet, la pression d'observation sur ce district est sans commune mesure avec celle exercée en 1993. Elle a permis de répertorier certaines espèces qui auraient pu être éventuellement présentes à l'époque mais qui n'ont pas été détectées, soit par imperfection de recherche (rive du Vidourle peu, voire pas prospectée au cours de l'atlas précédent), soit pour leur rareté. Cela concerne sept espèces : rolhier d'Europe, martin-pêcheur d'Europe, bergeronnette des ruisseaux, pic épeiche, cochevis huppé, canard colvert, troglodyte mignon.

À cette liste il faut ajouter les espèces généralistes en expansion (tourterelle turque, rougequeue à front blanc) et les taxons qui s'inscrivent plutôt dans une dynamique de conquête de nouveaux territoires : coucou geai, grives draine et musicienne et hirondelle de rochers.

Enfin, force est de constater que malgré la forte pression d'observation exercée, huit espèces « nouvelles » ont conservé un statut précaire (dont six affectées d'un code « possible »). L'inquiétude et l'attention restent donc de mise dans l'étude de l'évolution des populations aviennes de ce massif. Si la couverture des sols du plus petit massif calcaire du département a peu changé, passant de 85 % en 1993 à 90 % aujourd'hui, l'évolution, en l'absence d'incendies majeurs depuis plus de 20 ans, de la forêt vers le stade ultime en forêt climacique¹ s'est accélérée. Elle se fait au détriment des écosystèmes méditerranéens (garrigues boisées ou pas) et de son avifaune spécifique. Le maintien des espaces agricoles est fondamental. A moyen terme une chute de la biodiversité et des effectifs seront à déplorer. Sans aucun périmètre de protection, ce massif est soumis régulièrement à des projets de parcs éoliens voire de parcs photovoltaïques. Le CO-Gard et d'autres associations de protection de la nature doivent demeurer vigilants à l'égard du devenir de cet inselberg, témoin de l'évolution des paysages des garrigues du Gard.

¹ *forêt climacique* : fait allusion à la notion de climax, terme défini comme le « groupement vers lequel tend la végétation d'un lieu dans des conditions naturelles constantes, en l'absence d'intervention de l'homme. Sa structure dépend étroitement des facteurs climatiques et de la nature du sol » cf Courrier de l'environnement de l'INRA n°53, décembre 2006

Dans la partie de conclusion , on trouve une liste des « actions de conservations à mener » :
— le développement et l'accompagnement d'une agriculture et d'un élevage éco-compatibles
— la vigilance citoyenne concernant les projets photovoltaïque et éoliens mal placés et contraires aux engagement de l'Etat en matière de protection des espèces et de leur domaine vitaux

— la lutte contre l'étalement de l'urbanisation

— la mise en place de chartes de bonnes conduite et de conventions avec les propriétaires et les représentants des activités de pleine nature

Liste

2017 = enquête 2009 – 2017

1993 = enquête 1985-1993

Code des couleurs pour les espèces menacées :

En danger critique d'extinction

En danger

Vulnérable

Canard Colvert : 2017 : nicheur certain ou probable ???
1993 : absent

Perdrix Rouge : 2017 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Faisan de Colchide : 2017 : nicheur certain ou probable
1993 : nicheur probable ou possible

Caille des Blés : 2017 : nicheur probable
1993 : absent

Bondrée Apivore : 2017 : nicheur probable (certain au nord du bois)
1993 : nicheur certain

Milan noir : 2017 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

NB : très présent aux alentours du bois des Lens, car il niche dans la ripisylve du Gardon et du Vidourle. Très exposé au risque de collision avec les lignes électriques et les éoliennes.

Milan royal : hivernant

NB : de plus en plus observé dans le Gard, mais n'est nicheur possible que sur le Causse Noir.

Remarque : En Allemagne, le Milan royal est l'oiseau le plus fréquemment victime de collisions avec des éoliennes.

Circaète Jean-le-Blanc : 2017 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

NB : oiseau longéitif (vit plus de 20 ans) et peu productif (un seul œuf par an). La population peut diminuer rapidement et des périmètre de quiétude devraient être mis en place autour des aires connues.

Remarque : il y avait récemment un nid sur Montmirat, à proximité de l'étang des Coignies, donc des éoliennes, et un autre sur Combas, un peu plus au sud. A vérifier.

Busard cendré : 2017: nicheur certain
1993 : nicheur certain

NB : l'enquête de Philippe Bessède de 2010 donne 31 couples nicheurs pour le Gard. La fermeture des milieux explique la régression.

Remarque : cet oiseau a été très présent dans le sud du bois à partir des années 2000, mais l'est beaucoup moins. Il l'est toujours dans les collines boisées au sud et à l'ouest de Combas, qui sont dans la ZNIEFF. Mais là aussi le milieu se referme.

Busard Saint-Martin : 2017: hivernant
1993 : hivernant

Remarque : J'ai vu cet oiseau à plusieurs reprises, mais pas pendant l'hiver 2019-2020.

Epervier d'Europe : 2017 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Buse variable : 2017 : nicheur certain
1993 : absent

Faucon crécerelle : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Faucon hobereau : 2017 : nicheur certain / en augmentation
1993 : absent

NB : espèce assez rare et discrète. Pendant la période 2009-2015 ont été trouvés au total 49 couples nicheurs dans la Gardonnenque, 10 dans le bassin d'Alès et 7 dans le Sommiérois.

Aigle de Bonelli : 2017 : non nicheur / observé en chasse ou erratique
1993 :

NB : le Bois des Lens n'est pas signalé dans l'atlas comme « zone d'erratismes », mais l'était par Philippe Bessède en 2010. Cette espèce compte seulement 35 couples en France, et est fortement menacée d'extinction. 11 sites ont été occupés historiquement dans le Gard, mais seulement 5 actuellement, dont 3 dans les gorges du Gardon. Les couples gardois ont en moyenne un jeune envolé par an.

Le Bonelli fait l'objet d'un PNA (Plan National d'Action). CF le site :

<http://www.aigledebonelli.fr/>

1993 : absent

NB : avait disparu du bois des Lens, mais est aujourd'hui de retour avec une dizaine de couples

Chevêche d'Athéna : 2017 : nicheur certain
1993 : nicheur possible

NB : en forte diminution. A fait l'objet d'un PNA (Plan National d'Action) entre 2000 et 2010.

Chouette hulotte : 2017 : nicheur certain
1993 : nicheur probable

Hibou moyen-duc : 2017 : nicheur certain
1993 : absent

Engoulevent d'Europe : 2017 : nicheur probable
1993 : nicheur certain

Martinet noir : 2017 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

NB : effectifs en régression

Rollier d'Europe : 2017 : nicheur certain
1993 : absent

NB : seulement dans la bordure sud du bois des Lens (cf carte p. 201)

Guêpier d'Europe : 2017 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

NB : assez commun mais en diminution

Huppe fasciée : 2017 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

NB : forte régression dans les années avant 2000, une progression récente

Pic vert : 2017 : nicheur certain
1993 : absent

Pic épeichette : 2017 : absent
1993 : absent

NB : le Bois des Lens est le seul district où on le trouve pas, sans doute à cause de la jeunesse des arbres qui ont repoussé après les incendies. Cette espèce est en déclin (- 47% sur les 10 dernières années)

Cochevis huppé : 2017 : nicheur possible
1993 : absent

Alouette Lulu : 2017 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Alouette des champs : 2017 : absent
1993 : nicheur certain

NB : son retrait du Bois des Lens est sans doute dû à la fermeture en raison de la repousse des arbres après l'incendie. C'est une espèce des espaces ouverts, en recul de 2% par an.

Hirondelle de rochers : 2017 : nicheur certain
 1993 : absent

NB : en déclin de 37 % sur les 10 dernières années, mais se maintient bien dans le Gard.
Remarque : Etait présente dans le sud du bois des Lens. A rechercher.

Hirondelle rustique (= de cheminée) : 2017 : nicheur certain
 1993 : nicheur certain

NB : en déclin de 41 % 1989 et 2016.

Hirondelle de fenêtre : 2017 : nicheur possible
 1993 : nicheur certain

Hirondelle rousseline : 2017 : nicheur certain
 1993 : absent

NB : rare. Des couples nicheurs ont été mis en évidence sur Combas et Vic-le Fesc par Roland et Emile Bonnaud.

Pipit rousseline : 2017 : nicheur possible
 1993 : nicheur certain

Bergeronette des ruisseaux : 2017 : nicheur probable
 1993 : absent

Bergeronette grise : 2017 : nicheur certain
 1993 : nicheur probable

Troglodyte mignon : 2017 : nicheur possible
 1993 : absent

Rougegorge familier : 2017 : nicheur probable
 1993 : nicheur certain

Rosignol philomèle : 2017 : nicheur certain
 1993 : nicheur certain

Rougequeue noir : 2017 : nicheur certain
 1993 : nicheur certain

Rougequeue à front blanc : 2015 : nicheur certain
 1993 : absent

NB : cartes contradictoires

Tarier pâtre: 2015 : nicheur certain
 1993 : nicheur certain

NB : espèce en déclin rapide (-32 % dans certaines régions)

Traquet oreillard : 2015 : absent
1993 : nicheur probable

NB : espèce en danger d'extinction. La dernière nidification probable dans le Gard date de 2003 à Combas. Espèce liée à l'élevage ovin.

Monticole bleu (= merle bleu) : 2015 : absent
1993 : nicheur probable

NB : nichait dans les carrières du Bois des Lens, mais a abandonné ces sites.

Merle noir : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Grive musicienne : 2015 : nicheur certain
1993 : absent

NB : aire de répartition en extension . Représente 58 % des oiseaux tués par les chasseurs.

Grive draine : 2015 : nicheur certain
1993 : absent

Bouscarle de Cetti : 2015 : nicheur probable
1993 : nicheur certain

Cisticole des joncs : 2015 : nicheur certain
1993 : absent

NB : en déclin de 50 % en France depuis 2001

Hypolaïs polyglotte : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Fauvette à tête noire : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Fauvette orphée : 2015 : nicheur probable
1993 : nicheur certain

Fauvette pitchou : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

NB : fort déclin national depuis 2001(-66%). Devrait faire l'objet de mesures spécifiques de protection.

Fauvette passerinette : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Fauvette mélanocéphale : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain?

Pouillot de Bonelli : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Pouillot véloce : 2015 : nicheur probable
1993 : nicheur probable

Roitelet à triple bandeau : 2015 : nicheur probable
1993 : absent

Gobemouche gris : 2015 : absent
1993 : nicheur possible

NB : *le Bois des Lens, particulièrement sec et pauvre en feuillus, ne le lui convient pas.*

Mésange à longue queue : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Mésange bleue : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

NB : En déclin de 11% sur les dix dernières années.

Mésange charbonnière : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Mésange huppée : 2015 : nicheur probable
1993 : absent

NB : effectifs stable. Espèce occupant les boisements de résineux, elle est en expansion territoriale dans le Gard.

Grimpereau des jardins : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur probable

Loriot d'Europe : 2015 : nicheur probable
1993 : nicheur certain

Pie-grièche méridionale : 2015 : nicheur probable
1993 : nicheur certain

NB : en forte régression en Occitanie. (- 30 à 50 % par rapport à 1990). Espèce qui affectionne les districts semi-ouverts, vignes, culture en mosaïque, garrigue basses avec perchoirs. Oiseau *patrimonial du Gard*.

Pie-grièche à tête rousse : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

NB : en forte régression au niveau national. (- 53 % en 16 ans). Un entretien de paysages de « bois clair » ou un retour du pastoralisme pourrait aider à son maintien.

Geai des chênes : 2015 : nicheur certain
1993 : nicheur certain

Pie bavarde : 2015 : nicheur probable
1993 : nicheur certain

